ESTUAIRE DE GIRONDE

TARIFS LE VERDON - ROYAN

À compter du 1er mars 2010, en euros

DESIGNATION	ALLER SIMPLE	Prix d'achat carte demi-tarif Nominative	Prix du billet demi-tarif	Prix de l'abonnement 10 passages Nominatif
VOYAGEURS (1)	3,10 €	15,50 €	1,50 €	24,80 €
• tarif réduit (groupe à partir de 10 personnes) 1 seul paiement - 1 seul ticket	2,30 €	—	—	—
• transport gratuit pour enfants jusqu'à 4 ans				
	Conducteur non compris	Conducteur compris	Conducteur compris	Conducteur compris
DEUX ROUES - VOITURES SANS PERMIS				
• bicyclette	1,60 €	—	—	—
• cyclomoteur, remorque pour bicyclettes, cyclo, planche à voile	3,10 €	31,00 €	3,10 €	49,60 €
• motocyclette, voiture S.P., side-car, scooter	10,20 €	66,50 €	6,70 €	106,40 €
CHEVAUX	10,20 €	—	—	106,40 €
AUTOMOBILES VOITURES VP	22,50 €	128,30 €	12,80 €	204,80 €
CARS				
• moins de 35 places	47,60 €	—	—	405,60 €
• 35 places et plus	71,10 €	—	—	593,60 €
CAMIONNETTES - FOURGONS - CAMIONS TRACTEUR CABINE - SEMI-REMORQUES				
• C.U. jusqu'à 5 tonnes	38,80 €	209,60 €	21,00 €	335,20 €
• C.U. de 5 à 12 tonnes	71,10 €	—	—	593,60 €
• C.U. supérieure à 12 tonnes (conteneur)	84,30 €	—	—	699,20 €
CARAVANES - REMORQUES (Flèche, timon ou attache comprise)				
• moins de 3 m	10,30 €	—	—	—
• plus de 3 m	28,20 €	—	—	—
CAMPING CARS, MINIBUS, TRACTEUR AGRICOLE, PLATEAU + CELLULE CARAVANE, ETC	38,80 €	—	—	335,20 €
TRANSPORTS SPECIAUX (réservation conseillée)				
• convois exceptionnels : bateau, mât de grande longueur, citerne, moissonneuse batteuse, remorque agricole, grue autoportée, etc…	267,60 €	—	—	—
COLIS (le colis par 25 kg maxi)				
• 0 à 25 kg	5,60 €	—	—	—
• 25 à 50 kg	7,10 €	—	—	—
• 50 à 100 kg	13,30 €	—	—	—

(1) Tarifs scolaires sur demande.

Moyens de paiement : chèques

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Horaires : Les navires quitteront les cales d'accostage aux heures indiquées sur les horaires dans la mesure du possible.

Les usagers devront être présents pour l'embarquement 30 mn au minimum avant le départ sans pour cela être assurés d'embarquer.

Cas particuliers : En cas de mauvais temps, d'avaries aux navires ou aux ouvrages d'accostage, le trafic pourra être momentanément suspendu, sans préavis, soit partiellement, soit totalement. De même, les horaires de certaines traversées pourront être modifiés.

En cas de grande affluence, les horaires officiels pourront ne pas être strictement respectés et des traversées supplémentaires pourront être décidées pour permettre l'écoulement complet du trafic.
La responsabilité du S.M.D. ne saurait être engagée en cas de modification d'horaires ou de suppression de départ pour cause de force majeure, fortuite ou autre.

SÉCURITÉ : Par mesure de sécurité, aucune personne ne doit rester dans les véhicules pendant les traversées.

Priorité de passage : Les cars et les véhicules semi-remorques bénéficient de priorité à l'embarquement selon les conditions suivantes :

- **Cars d'excursion :** une demande écrite doit être adressée au S.M.D. une semaine à l'avance. La réservation sera prise en compte, sous réserve de la présence du véhicule à l'embarquement, 1/2 heure avant le départ.

- **Véhicules semi-remorques :** Une priorité est assurée aux deux premiers semi-remorques se présentant à l'embarquement sur les navires : "LA GIRONDE", "L'ESTUAIRE". D'autres cars ou semi-remorques pourront être embarqués également, en fonction du trafic (décision du S.M.D.).

INFRACTIONS : Tout usager surpris en défaut de paiement (voyageurs, véhicules, marchandises) devra immédiatement acquitter cinq fois (5) le prix du billet simple normal. En cas de refus, il sera poursuivi devant les tribunaux, selon la procédure en la matière.

Responsabilité du transporteur : Il est rappelé aux usagers et aux chargeurs que la responsabilité du transporteur maritime est régie par les lois des 18/06/1966, 21/12/1979 et 23/12/1986 et celles du propriétaire par les lois des 03/01/1967, 21/12/1984 et 15/12/1986.

Imprimerie Gatignol Royan - R.C. 79 B 45 - Tél. 05 46 05 05 42

SERVICE MARITIME DÉPARTEMENTAL
19, avenue du Phare de Cordouan - 33123 LE VERDON SUR MER
Tél. Verdon : 00 33 (0)5 56 73 37 73 - Fax : 00 33 (0)5 56 73 37 70
Tél. Royan : 00 33 (0)5 46 38 35 15 - www.gironde.fr

Gironde CONSEIL GENERAL gironde.fr